ANALYSE DU NOUVEAU PROGRAMME D'HISTOIRE AU SECONDAIRE

Programme de formation de l'école secondaire

Rapport du Comité d'analyse (histoire) présenté au Comité-conseil du programme d'études pré-universitaires Sciences humaines

TABLE DES MATIÈRES

INTROI	DUCTION	3
	RE PARTIE: PRÉSENTATION DU PROGRAMME D'HISTOIRE AU SECONDAIRE	
A.	Objectifs de formation	4
	Compétences	
C.	Contenus de formation	4
DEUXIÈ	ME PARTIE : LA DISCIPLINE HISTOIRE DANS LE PROGRAMME DES SCIENCES HUMAINES AU	
COLLÉGI	AL	8
Troisièi	ME PARTIE: ANALYSE DES IMPACTS POTENTIELS	.10
A.	Impacts pour les cours d'histoire	10
	1. Le nouveau programme du secondaire et ses changements	
	2. Impacts sur les cours d'histoire au collégial	11
B.	Impacts sur le programme Sciences humaines	13
CONCL	USION	.16
RECOM	IMANDATIONS	.16
ANNEX	TE	.18

Introduction

La mise en place du *Programme de formation de l'école québécoise* amène des changements importants dans les contenus de formation, les approches pédagogiques et l'évaluation des apprentissages. Le programme d'*Histoire et éducation à la citoyenneté* en est à sa troisième année d'application au secondaire. Les élèves doivent suivre quatre années de formation en *Histoire et éducation à la citoyenneté*. La formation de l'élève est enrichie depuis l'implantation de la réforme; cela est dû tant au contenu de formation qu'aux compétences disciplinaires à développer. À certains égards, ce contenu et ces compétences se rapprochent de l'objectif obligatoire en histoire du programme *Sciences humaines*.

Le ministère de l'Éducation, en collaboration avec les membres du Comité-conseil du programme d'études pré-universitaires *Sciences humaines*, a mis sur pied un comité d'analyse qui a reçu pour mandat d'analyser le *Programme de formation de l'école québécoise* en vue d'anticiper les changements éventuels touchant le programme *Sciences humaines*, notamment au regard de l'objectif et standard 022L en histoire.

Un Comité d'analyse (histoire) composé de quatre enseignants en histoire au collégial et de la responsable du Comité d'enseignantes et d'enseignants en *Sciences humaines* s'est réuni à trois reprises pour faire l'analyse du programme d'histoire au secondaire et proposer certains ajustements au programme *Sciences humaines*. Le rapport soumis au Comité-conseil du programme d'études pré-universitaires *Sciences humaines* comporte trois parties. La première décrit le programme d'histoire au secondaire. La deuxième présente la discipline histoire dans le programme *Sciences humaines* au collégial. La troisième propose une analyse des impacts potentiels sur les cours d'histoire et sur le programme *Sciences humaines*. En conclusion, le rapport fait état de certains constats, propose des adaptations au programme *Sciences humaines* et formule des recommandations au Comité-conseil.

PREMIÈRE PARTIE: PRÉSENTATION DU PROGRAMME D'HISTOIRE AU SECONDAIRE

Le nouveau programme d'histoire au secondaire, intitulé *Histoire et éducation à la citoyenneté*, s'échelonne sur deux cycles, c'est-à-dire sur les quatre premières années du secondaire. En abordant l'histoire occidentale dans un premier temps, puis l'histoire du Québec, ce nouveau programme dépasse l'histoire événementielle et chronologique et pousse les élèves à réfléchir à leur propre société de même qu'aux sociétés d'autres époques et d'autres lieux; il favorise aussi l'acquisition d'habiletés et de savoir en histoire.

Le comité a examiné les programmes d'Histoire et éducation à la citoyenneté de la première à la quatrième secondaire. Le programme Univers social de la cinquième secondaire étant actuellement en élaboration, nous avons pu obtenir de l'information, mais non tout le programme. Nous en avons donc tenu compte de façon limitée, mais nous sommes convaincus qu'un examen plus attentif sera nécessaire, car il aura des impacts sur l'arrimage avec le collégial et les différentes disciplines enseignées en sciences humaines, notamment à cause de son contenu et du fait qu'il est peu éloigné des études collégiales.

A. Objectifs de formation

Les objectifs de formation du programme mettent bien en évidence les attentes du programme. En effet, le programme vise à :

- « amener les élèves à comprendre le présent à la lumière du passé »;
- « préparer les élèves à participer de façon éclairée à la vie sociale, dans une société démocratique, pluraliste et ouverte sur un monde complexe ».

De ces deux objectifs, qui s'appliquent autant au premier qu'au deuxième cycle, découle donc une double finalité à l'étude de l'histoire : le passé doit servir, dans un premier temps, à la compréhension du présent et, dans un deuxième temps, à la formation de citoyens bien informés. Dans un contexte où ces cours d'histoire constituent pour la majorité des élèves (qui ne poursuivront pas d'études en sciences humaines) leur dernier contact avec la discipline historique, ces objectifs visent à former les citoyens de demain tout en les équipant des compétences nécessaires à la compréhension de l'histoire.

B. Compétences

Les deux objectifs de formation se reflètent dans les trois compétences du programme, qui sont semblables aux premier et deuxième cycles :

Compétence 1 : Interroger les réalités sociales dans une perspective historique

Compétence 2 : Interpréter les réalités sociales à l'aide de la méthode historique

Compétence 3 : Construire sa conscience citoyenne à l'aide de l'histoire (1^{er} cycle)

ou Consolider l'exercice de sa citoyenneté à l'aide de l'histoire (2^e cycle)

Au deuxième cycle, cependant, la compétence se complexifie. Les élèves sont encouragés à poursuivre leur réflexion et sont amenés à comprendre l'histoire de l'intérieur, à rechercher les causes multiples des événements et à considérer les changements sur une longue période.

C. Contenus de formation

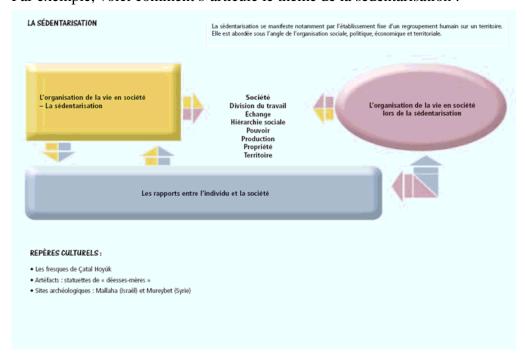
Les premier et deuxième cycles en histoire se distinguent sur le plan des contenus de formation. Le cours d'histoire au premier cycle couvre principalement l'histoire du monde occidental en mettant l'accent sur les épisodes majeurs de changement dont les effets se font encore sentir aujourd'hui. Les réalités sociales et les concepts abordés au cours des deux années du premier cycle sont les suivants :

- La sédentarisation (Concept = société)
- L'émergence d'une civilisation (Concept = civilisation)
- Une première expérience de démocratie (Concept = démocratie)

- La romanisation (Concept = État)
- La christianisation de l'Occident (Concept = Occident)
- L'essor urbain et commercial (Concept = bourgeoisie)
- Le renouvellement de la vision de l'homme (Concept = humanisme)
- L'expansion européenne dans le monde (Concept = économie-monde)
- Les révolutions américaine ou française (Concept = droits)
- L'industrialisation : une révolution économique et sociale (Concept = classes sociales)
- L'expansion du monde industriel (Concept = impérialisme)
- La reconnaissance des libertés et des droits civils (Concept = liberté)
- Une réalité sociale du présent (Concept = société)

Afin d'examiner et de comprendre ces réalités sociales, un angle d'étude est proposé pour chaque thème; une liste de concepts reliés au thème est établie, et l'objet d'interrogation (compétence 1), l'objet d'interprétation (compétence 2) et l'objet de conscientisation (compétence 3) sont présentés. Finalement, une liste d'exemples de repères culturels comprenant des personnages, des événements, des œuvres, des découvertes, des modes de pensée et des documents historiques permet de porter un regard comparatif sur d'autres sociétés. Le cheminement au premier cycle n'est pas nécessairement chronologique car, même si les thèmes se suivent dans le temps, il est toujours possible de procéder à des comparaisons synchroniques/diachroniques avec d'autres sociétés ou d'établir des parallèles avec notre époque.

Par exemple, voici comment s'articule le thème de la sédentarisation :



Le programme de deuxième cycle aborde également une série de réalités sociales, cette fois dans le but de donner une vue d'ensemble de l'histoire de la société québécoise. Toutefois, la première année du cycle aborde l'histoire du Québec de façon chronologique, alors que la deuxième année favorise l'approche thématique à travers le temps.

Ainsi, la première année du cycle couvre les événements suivants :

- Les premiers occupants
- L'émergence d'une société en Nouvelle-France
- Le changement d'empire
- Les revendications et les luttes dans la colonie britannique
- La formation de la fédération canadienne
- La modernisation de la société québécoise
- Les enjeux de la société québécoise depuis 1980

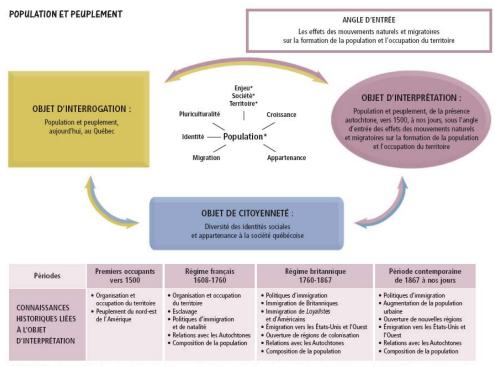
La deuxième année propose l'exploration de quatre thèmes principaux :

- Population et peuplement
- Économie et développement
- Culture et mouvements de pensée
- Pouvoir et pouvoirs

C'est à partir de ces quatre réalités sociales, qui peuvent être étudiées dans n'importe quel ordre, qu'on aborde la dernière réalité : un enjeu de société du temps présent. Cette dernière réalité amène les élèves à faire le point sur les connaissances et les compétences acquises au cours des deux cycles du programme en histoire.

Au deuxième cycle, on présente également une liste de concepts, un objet d'interrogation, un objet d'interprétation et un objet de citoyenneté afin d'aborder et de développer les thèmes principaux. À ceci s'ajoutent une liste de connaissances historiques liées à l'objet d'interprétation et une suggestion quant au regard à porter ailleurs. En deuxième année, la liste de connaissances historiques, passablement plus élaborée, est aussi construite de façon chronologique.

Par exemple, le thème *Population et peuplement* se présente de la façon suivante :



Ailleurs: Il importe pour l'élève de constater la diversité de la composition de la population dans d'autres sociétés actuelles: l'Afrique du Sud ou la Belgique ou le Brésil ou Singapour.

Programme de formation de l'école auébécoise

À ces quatre années de programme d'histoire viendra s'ajouter un dernier cours en cinquième secondaire. Ce cours, toujours en création, abordera selon toute vraisemblance le monde contemporain. Même si le cours lui-même ne constituera pas un cours d'histoire proprement dit, il abordera principalement le XX^e siècle, notamment le contexte historique permettant de comprendre les grands enjeux des XX^e et XXI^e siècles.

Somme toute, le programme d'histoire vise l'acquisition de compétences et de connaissances historiques qui permettent la compréhension de la société présente. Le regard porté sur les sociétés d'ailleurs encourage les élèves à comparer leur société à d'autres et à la mettre en perspective.

Pour les guider dans leur analyse des réalités sociales du passé et du présent, un certain nombre d'outils tels que des repères culturels et des repères chronologiques sont mis à la disposition des élèves. De plus, tout au long du programme, ils doivent sélectionner et interpréter une variété de documents historiques. Conjuguée à l'application de compétences transversales telles que l'utilisation de technologies de l'information et de la communication, le recours à des méthodes de travail efficaces, la maîtrise de la langue, etc., l'utilisation de la méthode historique permet aux élèves d'approfondir leur réflexion et leur connaissance du passé et celle de leur présent à travers le passé. Ainsi, les élèves seront en mesure d'interroger et d'interpréter les réalités sociales passées et présentes, et pourront agir en tant que citoyens.

DEUXIÈME PARTIE: LA DISCIPLINE HISTOIRE DANS LE PROGRAMME DES SCIENCES HUMAINES AU COLLÉGIAL

La place dans le programme

Depuis la réforme du programme, le programme des *Sciences humaines*, peu importe le profil, comprend un cours obligatoire d'introduction en histoire. De plus, la discipline occupe une place centrale lorsqu'on regarde certains profils offerts par plusieurs collèges. L'histoire, en plus d'être une composante de la formation en *Sciences humaines*, peut se retrouver aussi comme élément d'autres programmes, en tant que discipline contributive ou comme cours complémentaire. Par ailleurs, l'histoire occupe une place centrale dans le programme *Histoire et civilisation*.

Dès le départ, il est important de comprendre que la situation de la discipline « histoire » diffère d'un collège à l'autre. Les plus petits établissements n'offrent souvent que deux cours d'histoire. Le premier, obligatoire, est celui de l'Histoire de la civilisation occidentale. Le second, optionnel (ou obligatoire dans certains profils), est généralement l'un des cours suivants : *Histoire du temps* présent (XX^e siècle), Histoire des États-Unis ou Fondements historiques du Québec contemporain. Certains collèges, tant anglophones que francophones, peuvent offrir jusqu'à cinq cours différents, ou même davantage. Lorsque l'offre dépasse deux cours, les cours offerts peuvent varier beaucoup, allant de cours sur le Québec, le Canada ou l'Amérique, à des cours portant spécifiquement sur une période (Antiquité, Moyen Âge, etc.), sur une problématique (tiers monde, génocides, etc.) ou sur un territoire (Chine, monde arabe, etc.). C'est donc dire que, dans ces collèges, les cours d'histoire offerts peuvent être aussi nombreux que variés. Dans les années '90, les collèges ont commencé à travailler non plus avec l'approche disciplinaire, mais avec l'approche programme. Ceci a rapidement amené la formation de différentes voies d'étude (profils) menant à une certaine spécialisation. L'adoption de cette nouvelle approche a eu pour effet de restreindre l'accès à la totalité de la banque de cours d'une même discipline (dont l'histoire) ou des autres disciplines. En choisissant un profil plutôt qu'un autre, des cours d'histoire s'ajoutaient ou s'enlevaient à l'offre de cours de l'élève.

La compétence 022L en Histoire

Dès la réforme du programme des *Sciences humaines* au collégial en 1991, un cours d'histoire est spécifiquement ciblé comme obligatoire dans le cheminement de tous les élèves du programme. Pour diverses raisons, à travers les nombreux cours d'histoire qui sont offerts, c'est le cours d'*Histoire de la civilisation occidentale* qui est choisi. Lors des travaux visant à transformer les cours du programme en cours par compétence plutôt qu'en cours par objectifs, le caractère obligatoire de ce cours n'a pas été remis en question. Un comité a donc été mis en place afin de lui trouver une compétence propre, ainsi que des éléments de compétence et des critères de performance.

La compétence alors retenue, et toujours utilisée, est de « reconnaître, dans une approche historique, les caractéristiques essentielles de la civilisation occidentale ». La compétence, basée sur le verbe d'action (reconnaître), se retrouve ainsi au deuxième niveau de la taxonomie de

Bloom². Ce deuxième niveau de complexité du domaine cognitif fait référence à la mémoire (premier niveau) et à la connaissance³. Dans cette optique, « reconnaître » sert donc de verbe d'action pour l'expression d'une connaissance avec la possibilité de rendre cette connaissance dans ses propres mots. La complexité de l'opération n'est pas très grande. Si on compare ce niveau de compétence avec ceux des autres disciplines et cours du programme, l'écart est important et significatif. Tous les autres comportent des compétences visant des opérations intellectuelles plus complexes.

Le problème est d'autant plus préoccupant que ce niveau de complexité inférieur ne se reflète pas dans les éléments de compétence, ni dans les critères de performance. Rappelons rapidement ceux-ci.

Les éléments de compétence associés à la compétence 022L en Histoire :

- 1. Rappeler les contributions significatives des civilisations qui sont à l'origine du monde occidental.
- 2. Retracer la façon dont la civilisation occidentale s'est constituée dans son évolution temporelle et spatiale.
- 3. Démontrer l'importance des documents dans la construction des savoirs historiques.
- 4. Analyser les principales transformations de la civilisation occidentale.
- 5. Distinguer différents points de vue de l'histoire sur des faits historiques.

Les critères de performance qui lui sont associés :

- Connaissance adéquate de l'origine et du développement de la civilisation occidentale.
- Utilisation appropriée de concepts employés en histoire.
- Interprétation correcte d'au moins un document utilisé en histoire de la civilisation occidentale (document d'archives, plan, carte, traité, acte notarié, etc.).
- Analyse rigoureuse d'au moins un événement utilisé, une époque ou un personnage, dans la perspective du développement de la civilisation occidentale.
- Présentation pertinente de la diversité des points de vue par rapport à un problème spécifique en histoire.

Benjamin S. BLOOM et al, taxonomie des objectifs pédagogiques Tome 1 domaine cognitif, Montréal, Éducation Nouvelle, 1969.

M-C. NADEAU, *L'évaluation de programme; théorie et pratique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1988 Cité dans J. Lefebvre, *Étude du mouvement dansé*, [en ligne], http://www.cdrummond.qc.ca/cegep/danse/etudiants/etude_mvt_danse/habiletes.html (page consultée le 30 janvier 2008).

TROISIÈME PARTIE: ANALYSE DES IMPACTS POTENTIELS

A. Impacts sur les cours d'histoire

1. Le nouveau programme du secondaire et ses changements

Les trois compétences identifiées sont intéressantes et préparent le terrain pour les sciences humaines en général et non seulement pour l'histoire. Ces compétences et leurs composantes sont reprises en très grande partie au collégial. Les contenus ou connaissances sont aussi repris dans le cours d'*Histoire de la civilisation occidentale*, à l'exclusion des thèmes de la « sédentarité » et de l'« émergence d'une société » qui sont très peu présents dans tous les cours de civilisation occidentale du collégial. Il pourrait aussi exister des questionnements concernant des concepts du XX^e siècle; il arrive en effet que des enseignants du collégial n'aient pas toujours le temps de se rendre à cette période dans leur cours d'histoire de la civilisation occidentale ou qu'ils laissent délibérément cette période de côté puisqu'un cours spécifique sur le XX^e siècle est offert dans leur collège.

Il est intéressant de noter que, parmi les attentes de fin de cycle pour la deuxième secondaire, on retrouve : « Prendre en compte la continuité et le changement », élément qui constitue souvent l'un des axes du cours de civilisation occidentale. Ainsi, si le terme ou la notion d'*héritages*, très présents au collégial, ne se retrouvent pas comme tels au secondaire, on pourrait voir dans cette attente des éléments de convergence. Le regard porté aux sociétés d'ailleurs prend une place importante, et cela devrait nous interpeller un peu par rapport au cours du collégial qui se concentre sur l'Occident. Et toute cette question amène notamment une conscientisation intéressante autour des synchronies qui seront davantage travaillées par les jeunes.

Nous remarquons que la dialectique passé/présent n'est pas utilisée de la même façon au secondaire qu'au collégial. Au secondaire, elle est le socle sur lequel repose l'enseignement, ce qui n'est pas le cas au collégial. L'histoire se présente entre autres comme un instrument qui permettra aux étudiants de mieux comprendre et vivre dans le monde actuel en mettant l'accent sur la formation d'un citoyen éclairé et engagé. Et l'arrivée de ce volet « Éducation à la citoyenneté » (et donc de la 3^e compétence) est à mettre en parallèle avec l'objectif du programme de *Sciences humaines* « Situer divers enjeux relatifs à la citoyenneté dans un contexte de mondialisation ».

Le volet méthodologique prend plus d'importance; il faudra donc penser aux répercussions de l'intégration de la méthode historique, notamment sur le cours de méthodologie. Par exemple, l'analyse des sources apparaît comme une préoccupation importante dans ce contexte méthodologique; il y a donc un lien à faire avec un des critères de performance du collégial.

Par ailleurs, on voit émerger au deuxième cycle un début de préoccupation pour la multiplicité des points de vue ; il s'agit là d'un enjeu intéressant et ambitieux et il y a un lien à faire avec un élément de compétence du collégial.

2. Impacts sur les cours d'histoire au collégial

Le nouveau programme du premier cycle du secondaire couvre en partie (1 à 3) les éléments de la compétence 022L Quant aux critères de performance, seul le dernier (« Présentation pertinente de la diversité des points de vue par rapport à un problème spécifique en histoire ») semble négligé, quoiqu'on puisse penser que cet aspect sera davantage travaillé au deuxième cycle. Ainsi, un étudiant arrivant au collégial pourrait percevoir que le cours n'est pas assez exigeant au plan des « nouveautés ». Dans le programme de deuxième cycle du secondaire, deux des trois compétences en histoire sont les mêmes qu'au premier cycle, mais appliquées à un objet et à un contexte différents. Les habiletés recherchées sont aussi semblables, et ressemblent à certaines du collégial, comme l'analyse de documents, l'utilisation des technologies de l'information, la prise de position.

Les concepts pourraient aussi être un vecteur intéressant à approfondir pour l'arrimage entre le secondaire et le collégial ; ils existent au secondaire et un des objectifs du programme de Sciences humaines est de « distinguer les principaux faits, notions et concepts de nature disciplinaire ».

Quant aux éléments de contenu, revenir sur des connaissances ne peut être « mauvais » si l'on considère que le niveau de maturité n'est plus le même, que le contexte du vécu de l'étudiant a changé et qu'au collégial il n'y a que 45 ou 60 heures de cours par session. Il y a une différence entre « réinvestissement » des acquis et « redites »; nous sommes ici en présence de l'un des défis importants de l'enseignant. Nous considérons que le fait de revoir de façon différente certains éléments-clés de la civilisation occidentale en jetant un coup d'œil plus réfléchi sera toujours intéressant. Par exemple, un enseignant peut choisir de s'attarder davantage à l'aspect artistique de cette histoire ou de sortir des sentiers historiques convenus. Par ailleurs, nous sommes bien conscients que le *terminus ad quem* du cours varie beaucoup selon les enseignants et les institutions, ainsi que les réalités locales (ex. : présence ou non d'un cours sur le XX^e siècle dans le profil). Il n'y a rien de prescriptif par rapport au choix des contenus et connaissances dans les cours au collégial; ce qui est déterminé, c'est la compétence et ses éléments. Le pouvoir d'influence à ce niveau est donc très mince et la latitude des enseignants reste très large.⁴

Par ailleurs, nous nous demandons comment l'objectif de l'univers social qui tend vers une ouverture sur le monde (ex.: les ailleurs) est repris dans notre cours de civilisation occidentale. Le retrouve-t-on dans notre programme de *Sciences humaines*? Existe-t-il à travers l'objectif de « citoyenneté dans un contexte de mondialisation » qui est un des objectifs prescrits du programme de *Sciences humaines* au collégial? Existe-t-il au-delà du profil « monde / international »? Par ailleurs, l'apprentissage d'une forme de démarche de recherche doit être pris en considération dans les objectifs de notre cours et dans nos attentes, ainsi que pour le programme. De plus, l'accent qui pourra être mis sur le développement du sens critique (dans l'analyse de documents historiques comme dans la

⁴ Cette situation se reproduit pour l'ensemble des cours.

sélection de ces sources) ne pourra qu'être bénéfique pour tous les aspects de la formation.

L'impact des changements opérés au secondaire ne concernera pas uniquement l'histoire. Si on prend en considération les concepts et les savoir-faire (habiletés intellectuelles) qui devront être acquis, plusieurs autres cours du programme de *Sciences humaines* pourraient être touchés, car les étudiants seront appelés à procéder là aussi à un réinvestissement. Toute la question de l'éducation à la citoyenneté en est un bel exemple. Par ailleurs, ces habiletés touchent à des aspects importants de la préparation aux études supérieures. Ainsi, les axes de formation disciplinaires et transversaux profiteront à plusieurs disciplines collégiales et à tout le volet méthodologique du programme. Donc, on pourrait penser que les cours d'histoire, vus sous l'angle du renouveau, possèdent l'avantage de servir notamment d'initiation aux sciences humaines et sociales à travers le prisme de l'histoire.

Certains autres cours (autres que les cours d'histoire) du renouveau auront des effets sur les cours d'histoire au collégial (ex. : le thème de la réforme protestante en quatrième secondaire sera vu dans le cours d'Éthique et culture religieuse) et sur d'autres cours de la formation spécifique (ex. : mathématique pour le cours de méthodes quantitatives).

La compétence 022L nous semble aussi un élément à examiner. Déjà, avant toutes les considérations d'arrimage, deux éléments étaient soulignés : le « niveau » de la compétence et le fait que les éléments de compétence et les critères de performance nous amènent plus loin que la simple identification. Les autres compétences de *Sciences humaines* sont aussi plus élevées que la compétence 022L.

Dans un souci d'arrimage avec le secondaire, et avec les autres compétences du programme, cette dernière compétence pourrait se situer entre l'analyse et la synthèse. Ainsi, si nous nous attardons à une analyse plus poussée des éléments de compétence, nous pouvons distinguer une certaine évolution des verbes d'action. Ceux-ci concernent le premier niveau (la connaissance avec le verbe « rappeler »), le second niveau (la compréhension avec les verbes « retracer » et « distinguer »), le troisième (l'application avec le verbe « démontrer »), et enfin le quatrième niveau (celui de l'analyse avec le verbe « analyser »). Il en va pratiquement de même avec les critères de performance puisqu'ils correspondent à des habilités cognitives des niveaux 1 à 4. Deux choix s'offrent alors : soit qu'il y ait un changement dans les éléments de compétence et les critères de performance pour les ramener à un niveau de simple compréhension, soit que l'on change la compétence afin qu'elle reflète réellement l'aboutissement des éléments de compétence et les critères de performance. C'est cette dernière solution que le comité privilégie.

B. Impacts sur le programme Sciences humaines

Le programme associé à « l'Univers social » du niveau secondaire établit une part des fondements conceptuels nécessaires à la poursuite d'études collégiales, plus particulièrement dans le domaine des sciences humaines. Il contribue à développer les habiletés intellectuelles et méthodologiques générales essentielles à la réalisation d'études postsecondaires.

Outre les disciplines « histoire » et « géographie », les axes de formation disciplinaires et transversaux profiteront à plusieurs disciplines collégiales. Plusieurs concepts fondamentaux présentés dans le cadre de « l'Univers social » du secondaire seront éventuellement revus et réutilisés dans le cadre de plusieurs cours disciplinaires au collégial : économie, sociologie, science politique (sciences sociales), anthropologie (ethnologie), psychologie, sciences des religions et philosophie, etc.

Voici en gros les principaux concepts et compétences identifiés qui pourront être réinvestis au collégial :

Science économique	Division du travail, échange,	
	commerce, production, propriété,	
	colonisation, économie-monde,	
	consommation, État, etc.	
Science politique	Démocratie, Cité-État, État,	
	citoyen, régime politique, société,	
	justice, nationalisme, colonisation,	
	espace privé / public, droit, enjeux,	
	pouvoir, médias, etc.	
Sociologie	Réalités sociales, société, culture,	
	identité, division du travail,	
	hiérarchie sociale, classes sociales,	
	enjeux, pouvoir, changement,	
	médias, institutions, religion,	
	ségrégation, droit, discrimination,	
	etc.	
Anthropologie (ethnologie)	Culture, identité, repères culturels,	
	peuple, diversité, acculturation,	
	territoire, etc.	
Sciences des religions	Civilisations, religion et société,	*
(lien possible avec le cours Éthique et culture	humanisme, etc.	ales
religieuse)		transversales *
Philosophie	Civilisations, philosophie, liberté,	ansv
(lien possible avec le cours Éthique et culture	égalité, démocratie, humanisme,	
religieuse)	science, etc.	tenc
Psychologie	Identité, culture, valeurs,	Compétences
	socialisation, etc.	Coi
Méthodologie	Démarche de recherche	

• Compétences transversales : démarche de recherche, analyse, jugement critique, synthèse...

Il est probable que toutes les disciplines du programme Sciences humaines devront s'adapter à ces transformations, tant au regard des contenus de certains cours qu'à celui de nos pratiques pédagogiques. Les contenus traités dans le cadre des cours associés à « l'Univers social » le seront en lien avec différents enjeux de société au plan politique, économique, environnemental (et autres) qui marquent le monde actuel. Cette approche implique que l'on doive faire appel à une forme de cadre conceptuel pour tenter de les expliquer. Par conséquent, des concepts théoriques en provenance de plusieurs disciplines seront inévitablement évoqués pour donner du sens aux situations et phénomènes qui seront étudiés. Reste à évaluer le niveau de maîtrise des concepts, théories et méthodes de travail (et compétences transversales) qui sera atteint par les élèves. On peut penser que, pour les élèves les plus doués et pour ceux qui fréquentent certaines écoles offrant des programmes particuliers (le baccalauréat international, par exemple), le niveau atteint sera plus élevé. Il existe présentement des disparités importantes en ce qui a trait au niveau de préparation des élèves à la poursuite d'études collégiales en Sciences humaines. Il est à souhaiter que les modifications au programme du secondaire contribueront à les amenuiser et non à les amplifier.

Concernant les compétences transversales, si les élèves réussissent à atteindre une certaine maîtrise de la recherche documentaire et de quelques autres méthodes de travail intellectuel, cela profitera grandement à tous les futurs étudiants en Sciences humaines. La réalisation d'un projet de fin d'études, comportant une part de recherche documentaire, actuellement à l'étude pour le nouveau programme de la cinquième secondaire, devrait rehausser significativement la qualité de la préparation à la poursuite d'études dans les programmes pré-universitaires. Les étudiants en *Sciences humaines* seraient plus nombreux à avoir eu l'occasion d'effectuer un travail de longue haleine nécessitant d'effectuer de la recherche documentaire et de rédiger un rapport écrit s'apparentant à un rapport de recherche (avec citations, références, médiagraphie, etc.).

En somme, tous les professeurs du réseau collégial ont intérêt à mieux connaître les changements dans les programmes de l'ordre secondaire. Des adaptations devraient être apportés tant aux contenus de certains cours qu'à la pédagogie collégiale. Cependant, entre le programme élaboré par le Ministère et ce que les élèves auront maîtrisé, il y a toujours un certain écart. Quoi qu'il en soit, en amont, si les objectifs de formation sont atteints, l'impact du nouveau programme sera significatif et commandera certes des changements en aval. Par exemple, sachant que les étudiants auront vu un certain nombre de concepts, les professeurs des cégeps pourront tabler sur les acquis, effectuer des rappels, éviter les répétitions et, possiblement, approfondir certaines dimensions. La question difficile à évaluer est celle du niveau moyen de compréhension et de maîtrise atteint par les élèves. Cependant, le problème de l'hétérogénéité de la clientèle étudiante fait partie de la réalité enseignante et constitue un défi permanent.

Conclusion

À la suite de cette réflexion, il nous semble nécessaire et essentiel d'engager le dialogue pour favoriser une meilleure formation, et surtout une formation plus cohérente et intégrée. On ne peut concevoir les cours d'histoire au collégial et ceux de sciences humaines comme si les jeunes n'avaient pas fait au moins quatre années d'histoire au secondaire. De façon plus particulière, le programme du premier cycle doit nous préoccuper en regard du cours d'histoire de la civilisation occidentale, mais il faudra aussi examiner les impacts des cours de deuxième cycle centrés sur le Québec (mais pas seulement depuis 1867) et les liens avec des « Ailleurs ». Toutefois, cela va poser certaines difficultés car le cours *Histoire de la civilisation occidentale* est le seul cours d'histoire présent dans tous les cégeps puisqu'il est obligatoire pour tous les étudiants en *Sciences humaines*. Les autres cours (XX^e siècle, Québec, États-Unis... et bien d'autres) varient selon les cégeps et les profils; ils concernent donc un nombre moins grand d'étudiants et d'enseignants. Toutefois, il faudrait se pencher aussi sur les impacts de la réforme sur ces cours car ils pourraient être majeurs.

D'autres constats s'imposent aussi selon nous. En voici quelques-uns :

- * Les contenus et les compétences seront notre centre d'intérêt premier, mais il pourrait être important de porter notre regard sur la pédagogie (stratégies d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation) pour mieux comprendre comment seront formés les « jeunes du renouveau ».
- * Les impacts des changements ne toucheront pas seulement les cours d'histoire au collégial; il serait donc intéressant de considérer aussi le tout par rapport à l'approche-programme en *Sciences humaines*.
- * Il sera important de trouver des moyens de faire connaître aux enseignants du collégial les compétences, les réalités sociales, les contenus ainsi que le bassin de repères culturels pouvant être vus au secondaire.

Considérant tous ces éléments, nous demeurons aussi avec quelques interrogations. Quel impact aura sur la formation des étudiants la volonté de travailler l'esprit critique par rapport au contenu et à la démarche d'apprentissage? Le même questionnement existe aussi pour l'instrumentation conceptuelle et l'instrumentation méthodologique.

Recommandations

Dans ce contexte de changements actuels et à venir, le comité formule les recommandations suivantes :

1. Informer, par divers moyens, tous les enseignants en sciences humaines (et en philosophie) du réseau collégial, des changements associés au domaine de l'Univers social du niveau secondaire.

- 2. Évaluer la pertinence d'ajuster les compétences disciplinaires et transdisciplinaires en Sciences humaines au collégial. Réfléchir à l'arrimage entre les deux ordres d'enseignement et développer des outils à diffuser dans le réseau pour permettre à chacun des collèges d'anticiper les ajustements nécessaires.
- 3. Modifier le libellé de la compétence 022L, plus particulièrement remplacer le verbe « reconnaître » par un autre qui reflète réellement l'aboutissement des éléments de compétences et des critères de performance.

En terminant, nous pouvons penser que des défis de plusieurs ordres nous attendent... notamment dans le *momentum* et la façon de communiquer les changements aux collègues du collégial. De plus, il sera très important de se questionner collectivement sur la meilleure façon de bâtir sur les nouveaux acquis du secondaire, tout en sachant qu'il y aura certaines variantes entre les institutions et entre les étudiants... comme aujourd'hui.

Annexe

Membres du Comité d'analyse (histoire)

Madame Claire Denis

Enseignante et responsable du Comité d'enseignantes et d'enseignants du programme d'études pré-universitaires Sciences humaines, Cégep de Sherbrooke

Madame Martine Dumais Enseignante, Cégep Limoilou

Madame Geneviève Ribordy Enseignante, Champlain Regional College – Campus Saint-Lawrence

Monsieur Peter Solonysznyj Enseignant, John Abbott College

Monsieur Jean-Louis Vallée Enseignant, Centre d'études collégiales de Montmagny

Était présente :

Madame Andrée Bérubé

Direction de l'enseignement collégial, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Étaient invités à titre de conférenciers :

Monsieur Pierre Barbe, responsable de l'évaluation, Direction de l'évaluation de la Direction générale de la formation des jeunes, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Monsieur Marius Langlois, responsable du domaine de l'univers social, Direction des programmes de la Direction générale de la formation des jeunes, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Madame Caroline Ouellet, responsable de l'évaluation, Direction de l'évaluation de la Direction générale de la formation des jeunes, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport